

Schoelcher, le 06 mars 2020.

La Principale

Aux parents d'élèves

La Principale
Annie BARÈGE
Dossier suivi par
Téléphone : 0596 78 00 63
Fax : 0596 78 09 19
Mail : [annie.barege@ac-
martinique.fr](mailto:annie.barege@ac-martinique.fr)
6 rue Martin et Octavie
Dauler-Bont
97221 LE CARBET
[Ce.9720008b@ac-
martinique.fr](mailto:Ce.9720008b@ac-martinique.fr)

Objet : situation du collège Le Carbet

Madame, Monsieur, chers parents

Comme vous le savez, les accès de l'établissement sont bloqués par des chaînes, cadenas et palettes depuis le vendredi 17 janvier 2020, privant vos enfants de leur droit aux apprentissages et les personnels non-grévistés de l'accès à leur outil de travail.

Le lundi 27 janvier, je me suis entretenue avec les personnels présents. Je leur ai rappelé les droits de chacun, le blocage de l'établissement étant contraire à la loi. Je les ai informés des prérogatives du chef d'établissement si les barrages n'étaient pas levés. La situation n'ayant pas évolué, j'ai sollicité, le 29 janvier 2020 par courrier, l'intervention de la préfecture afin de rétablir l'ordre public et permettre le libre accès à l'établissement et la poursuite de la scolarité de vos enfants.

La situation n'a pas évolué. Certains personnels, qui pourtant se déclarent non-grévistés, se regroupent aux abords de l'établissement chaque matin. La permanence administrative programmée ce jour qui devait permettre le nettoyage des locaux préalable à la reprise des cours le lundi 09 mars n'a pas pu se tenir, les accès étant toujours bloqués.

Je me vois au regret de vous annoncer que la reprise des cours ne pourra donc pas être assurée ce lundi 09 mars 2020.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, chers parents, mes salutations distinguées.

La Principale.